

Saint-Georges-d'Orques Polémique autour de la Zac Cœur-d'Orques

Lors du conseil municipal, le maire a annoncé la nécessité d'une extension de la station d'épuration et d'une canalisation d'eau en plus.

Le projet de la Zac Cœur d'Orques était au centre des débats de la session du conseil municipal de lundi soir. Il s'agissait de communiquer le compte rendu annuel fait à la collectivité locale.

À l'approche des municipales, le sujet est devenu un enjeu électoral, majorité et opposition ayant un point de vue radicalement différent.

La municipalité a rappelé que le projet portait sur une superficie de 6,8 hectares, de part et d'autre de l'avenue d'Occitanie. Le programme comporte 3 0050 m² pour 350 logements et 2 590 m² de commerces et d'activités. Le tout se fera en 3 tranches. La dernière tranche a été repoussée jusqu'en 2021. «*Le marché de l'immobilier ne permet pas à moyen terme une vision claire*», a précisé le maire Jean-François Audrin. Qui a donc préféré se donner un peu plus de temps pour cette ultime tranche. Du coup, l'élu a précisé que les terrains des tennismen et des boulistes ne seront pas touchés jusqu'à cette date.

«L'équilibre financier de la Zac est en péril»
Thierry Angles, élu d'opposition

Le maire a également indiqué que cette troisième tranche nécessiterait la réalisation de l'extension de la station d'épuration. Soit une participation supplémentaire de la commune de 125 000 €. Il faudra également 202 000 € pour une canalisation d'eau en plus.



■ Le projet de la Zac Cœur-d'Orques prévoit 350 logements en trois tranches.

Photo DR

Ce qui a fait réagir Thierry Angles : «*L'équilibre financier de la Zac est en péril*», a lancé l'élu d'opposition. Qui a lu un texte de la liste "Tous Unis pour Saint-Georges", dont il fait parti, pour réclamer le report «*sine die de l'ensemble des actions liées à la Zac. Il n'est pas possible de lancer des actions à deux mois de l'échéance électorale et mettre la prochaine équipe devant le fait accompli.*»

«*L'aménageur s'était engagé à faire des miracles. Trois ans après, ce programme est en déliquescence*», explique Frédéric Menon, élu d'opposition. Le maire, pour sa part, a estimé que les

six ans de travail pour mener à bien cette Zac étaient un délai court. Il a affirmé qu'il n'y aurait pas de logements supplémentaires et que les nouvelles charges financières, dues à l'assainissement et à l'eau, étaient imposées par le changement de la réglementation. La Zac Cœur-d'Orques est un nouveau quartier qui prévoit de relier, grâce à un mail piétonnier, le bourg centre au plateau sportif. Avec notamment une nouvelle place centrale pour le village. Les travaux de démarrage de la première tranche devaient débuter durant ce mois de janvier.

THIERRY DUBOURG
tdubourg@midilibre.com